



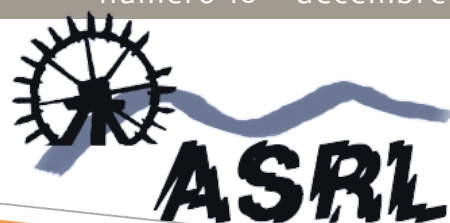
Bulletin d'information de l'Association syndicale de la rivière du Loiret, Hôtel de Ville d'Olivet (45160) 02 38 66 47 44
 www.asrl.fr - Directeur de la publication : Jean-Claude Bennery, Rédacteur en chef : Pierre-Louis d'Illiers

Bulletin de l'ASRL

Association syndicale de la rivière du Loiret

numéro 18 – décembre 2015

Des analyses préoccupantes !



Herbiers, vase, pollution, l'ASRL voulait en savoir plus sur la qualité de l'eau prélevée dans des endroits supposés en modifier la composition.

Les analyses du 14/09/2015 permettent de faire quelques constatations :

- **Le Dhuy** apporte la vase, avec un taux important de matières en suspension.
- **Le parc floral** est le premier foyer de pollution bactérienne, avec un taux de bactéries fécales (Escherichia Coli) surmultiplié entre l'entrée et la sortie du parc. Cette pollution réapparaît en proportion inquiétante au pont Cotelle.
- **Les herbiers** participent à la bonne qualité de l'eau (oxygène dissous).

Nature des analyses	Pont St Nicolas	Pont Leclerc	Beauvoir	Pont Cotelle	Arrivée Dhuy	Sortie Pc Floral	Source Loiret	Carrière Darvoy
Température eau	17	16,6		17,4	16,8	17,8	17,5	18
PH	7,86	7,64		7,65	7,53	7,84	7,56	8,32
Escherichia coli	742	1 349	1 716	2 469	1 432	1 976	30	15
Phosphore	0,08	0,11	0,042	0,074	0,057	0,039	0,045	0,01
Matières en suspension	<2	6,6	12	4,4	13	2,4	<2	2,8
Oxygène dissous	7,5	8,4	11,2	7,1	6,1	7,3	4,2	9,8
Nitrates	7,2	4,4	4,1	5,1	5,5	6,7	7,7	3,6

Les résultats

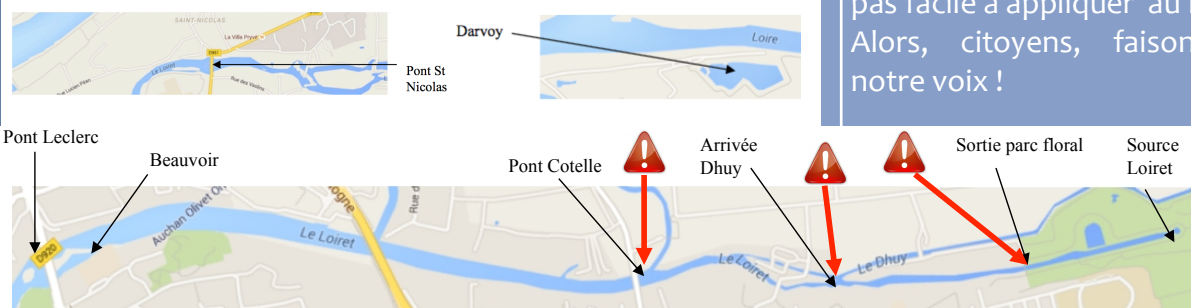
Edito

Une étude générale sur le Loiret va être lancée à l'initiative du SAGE. Cette étude, conduite par des professionnels de l'environnement appliquera des directives nationales et européennes. Or ces directives imposent de libérer les rivières des ouvrages et des barrages pour améliorer leur débit.

C'est certainement bien analysé mais pas facile à appliquer au Loiret. Alors, citoyens, faisons entendre notre voix !

Jean-Claude BENNERY

Bien évidemment, il conviendra de procéder à de nouvelles analyses pour affiner les résultats.



ZPPAUP & AVAP

En 1995, la ZPPAUP (Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) de la rivière du Loiret a été instaurée dans le but de protéger notre patrimoine paysager et urbain pour des motifs d'ordre esthétique ou historique. Elle s'étend sur l'ensemble de la rivière Loiret et de ses abords, depuis la source du Bouillon jusqu'à sa confluence avec la Loire. Cependant, la réglementation actuelle prévoit l'extinction de ce régime dès juin 2016. Pas de panique toutefois, le Parlement prépare un projet de loi* visant à reconduire automatiquement les ZPPAUP sous une autre dénomination, mais avec des effets identiques, en attendant d'en intégrer ultérieurement les principes dans un PLU patrimonial.

Ainsi, et contrairement à ce qui avait été envisagé ces derniers temps, il n'y a donc plus lieu de statuer localement sur le devenir des ZPPAUP et son éventuelle transformation en AVAP (aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine).

* « projet de loi relatif à la liberté de la création à l'architecture et au patrimoine »



L'aigrette garzette « héron blanc »

Aigrette Garzette

L'aigrette garzette est un oiseau fin, élégant d'environ 60cm de longueur et de 90cm d'envergure, plumage blanc bec noir fin et pattes noires aux doigts jaunes. Elle est parfois appelée héron blanc. L'aigrette se rencontre dans les zones humides peu profondes, elle se nourrit de petits poissons, grenouilles et petits crustacés. Elle pêche le plus souvent en agitant la vase avec une patte et en saisissant ses proies avec son long bec. L'aigrette marche lentement le long des rives peu profondes. L'aigrette vole avec le cou rétracté entre ses épaules, d'un vol lent et est capable de couvrir de longues distances lors des migrations.

Les incidents de l'été

Le samedi 18 juillet dernier, un orage a éclaté sur Olivet en début de soirée. Le lendemain matin des centaines de kilos de poissons étaient morts dans le bras des Montées et le bras du Couason.

A cette date, le Loiret était très bas. Sur les bassins amonts, la hauteur de vase a beaucoup augmenté ces dernières années. De ce fait, le stock d'eau dans la rivière, n'a pas été suffisant pour diluer les eaux pauvres en oxygène provenant des réseaux d'eaux pluviales.

Globalement, la densité d'oxygène dans l'eau du Loiret a donc diminué. L'orage ayant eu lieu en début de soirée, les plantes présentes dans la rivière ont consommé une grande part de l'oxygène encore présente pendant la nuit. Ce phénomène, confirmé par les analyses d'eau, a provoqué la mortalité des poissons de plus de 10 cm, asphyxiés par le manque d'oxygène dans l'eau.

Cette perte s'est, heureusement, concentrée sur deux petites zones que sont l'aval du bras des Montées et le bras du Couason. Ces deux secteurs sont fortement impactés par la mauvaise qualité des rejets d'eaux pluviales depuis le début de l'urbanisation du val d'Olivet et de la zone des Montées.

Depuis cette époque, malheureusement, les niveaux d'eau du Loiret sont restés très bas en raison des niveaux bas de la Loire et du manque de pluviométrie.

La situation a conduit à écrire au Préfet et à faire publier un article dans la presse locale.

Le Préfet a signé un arrêté en date du 29 juillet 2015 portant interdiction de pêche et de navigation. L'arrêté levant cette interdiction temporaire a été publié le 11 septembre 2015.

